

*La Chambre de commerce rejette la proposition de la CE sur l'étiquetage des denrées alimentaires*

# Pour la Chambre, c'est *niet*

Mi-ange, mi-bête, à trop vouloir faire l'ange, on finit par ne faire que la bête. C'est le sens du rejet de la Chambre de commerce du Luxembourg de la proposition communautaire relative à une énième révision, celle-ci jugée trop lourde, de l'étiquetage des denrées alimentaires.

Jean-Claude Sacerdot

■ L'intention louable de la CE se heurte aussi à l'écueil de la compréhension du consommateur qu'elle voudrait servir. Non

point qu'il soit demeuré mais comme l'impôt tue l'impôt, le trop d'information tue l'information.

On comprend la réserve prudente de la Chambre de commerce qui rejette des exigences lourdes de conséquence pour les professionnels des métiers de bouche, commerçants, industriels de l'alimentation tout autant que pour les consommateurs. Exigences se traduisant par un étiquetage où le moindre clerc finirait par en perdre son latin. Les listes d'ingrédients et de produits entrant dans la composition de ce qu'on achète, à

défait de renseigner tiennent souvent du rebutoir et sont plus affaires de spécialistes que de consommateurs.

Il appartenait à la Chambre de commerce d'émettre toute réserve sur les changements proposés. Ils tiennent en quelques lignes contraignantes, propres à affliger les professionnels les plus ouverts. La Chambre de commerce objecte qu'obligation faite, entre autres d'imposer une taille minimale de 3 mm des caractères d'étiquetage, obligerait à user d'emballages de format supérieur ceci, à l'encon-

tre des efforts consentis à la réduction des déchets. Par ailleurs, comment restaurants, traiteurs et autres, pourraient-ils accompagner leurs produits d'un étiquetage.

Les coûts seraient considérables et se reporteraient infailliblement sur le consommateur. La réglementation européenne en matière de sécurité alimentaire est assez restrictive et point n'est besoin qu'on en rajoute. Tartuffe y trouverait son content. Consommateur: vache à lait, soit, mais faudrait voir à la ménager la bonne bête.